



Agression avec arme de catégorie 6 et vol de portable

Par **Nico3535**, le **15/03/2014** à **16:56**

Bonjour,

Suite à un accrochage verbal, un ami à moi à commencez à se faire agresser par jeune muni d'une matraque télescopique. Suite a cela nous sommes allez aider notre ami (nous étions 3/4), nous avons échanger quelques coups, puis une fois que nous nous sommes emparez de la matraque télescopique, nous l'avons lâchez, mais il a continué en me mettant un coup de poing avant de partir en courant, je lui est alors mis un coup avec la matraque que je venais de lui prendre dans le dos, il s'est alors arrêter une dernière fois en nous provoquant de nouveaux avant de partir. C'est alors que nous avons vu qu'il avez fait tombé son téléphone portable par terre. Bien évidemment, sans trop réfléchir nous l'avons gardé, ainsi que le matraque. Quelques minutes plus tard la police nous arrête, nous avons donc étaient entendus, apparemment, l'agresseur de mon ami aurait dit au policier que nous lui aurions volé son téléphone, nous n'avons pas eu d'autres informations. Nous avons immédiatement donné le téléphone au policier et la matraque en leurs expliquant que notre intention n'était pas de le voler, mais qu'après l'histoire, nous n'avions pas non plus vraiment envie de lui rendre. Suite à cela, nous sommes convoqué chez la procureur sans autres informations. Je vous avoue que je ne suis pas rassuré ne sachant à quoi m'attendre... Sauriez vous que signifie cette convocation et ce que nous risquons véritablement ? Aurions nous été au courant si l'agresseur de mon ami avait porté plainte pour vol de téléphone ? Merci.